

Vous recherchez **un emploi**
compatible avec votre vie familiale,
c'est possible avec le Conseil général
des Yvelines...



Devenez **famille d'accueil**
pour des enfants, des adolescents
ou des jeunes adultes
confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

Assistant(e) familial(e)

Une profession reconnue et encadrée
Des qualités humaines au service des mineurs
ou des jeunes adultes yvelinois

**Agrément et
recrutement
par le Conseil
général des
Yvelines**

**Salarié du
Département
vous bénéficierez
d'une formation
professionnelle**

**Possibilité
d'obtenir le
Diplôme d'Etat
d'assistant
familial**

**Travail en
équipe avec
le soutien de
professionnels
du secteur
social**



Téléchargez la demande
d'agrément PMI
[www.yvelines.fr/action-sociale/famille/
devenirassistant\(e\)maternel\(le\)](http://www.yvelines.fr/action-sociale/famille/devenirassistant(e)maternel(le))
ou appelez la Direction de l'Enfance,
de l'Adolescence, de la Famille
et de la Santé
Pôle Accueil Familial
Tél. : 01 39 07 74 06
ou 01 39 07 74 43



Yvelines
Conseil général